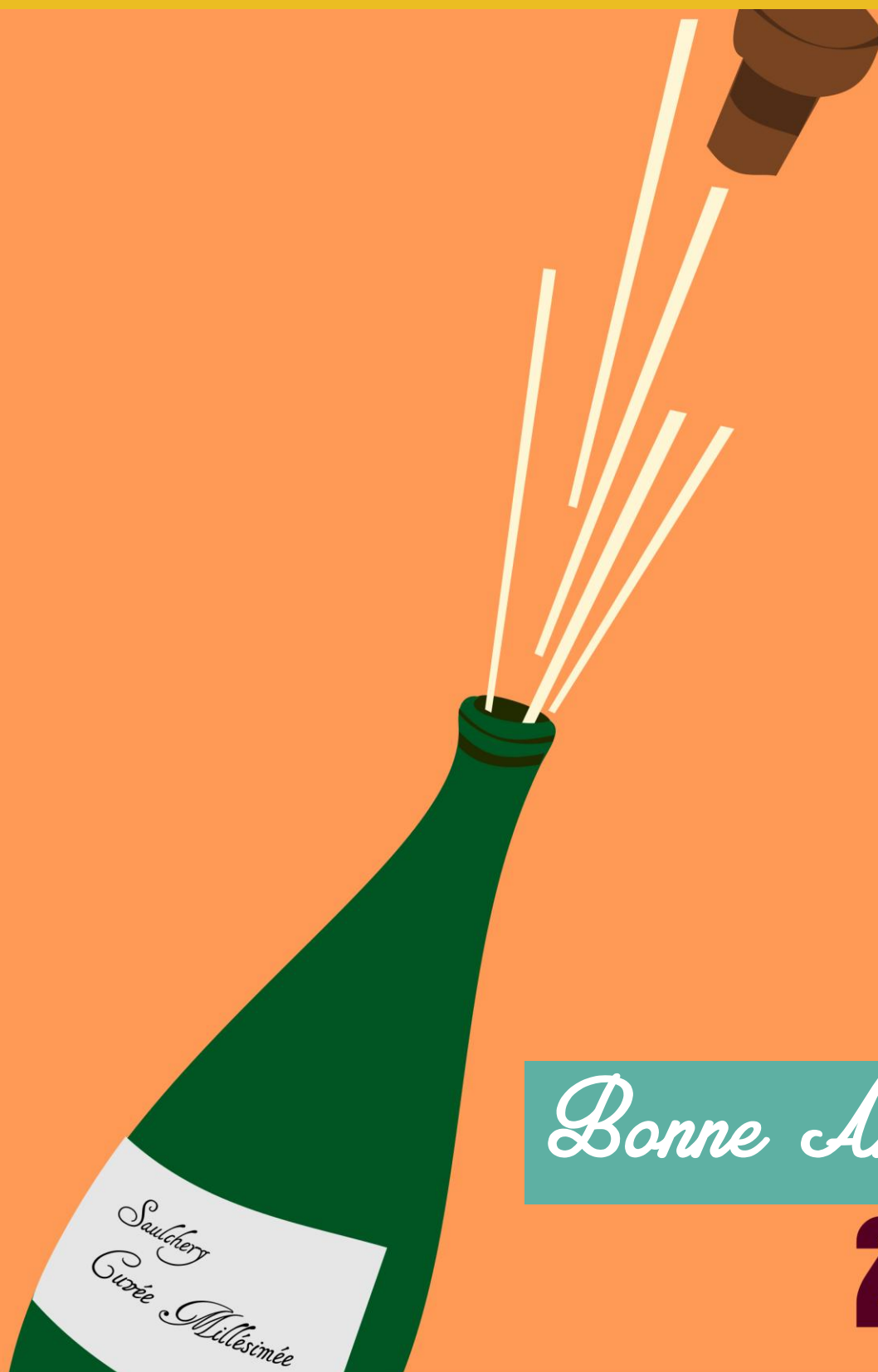




Bulletin municipal de SAULCHERY N°23



Bonne Année !

2018





Le mot du Maire

Recevez en ce début d'année mes vœux de bonne et heureuse année, de santé et de quiétude, pour vous et pour ceux qui vous sont chers, que celle-ci vous soit clémentine et vous épargne des aléas et ennuis du quotidien.

Le 15 août notre commune a été touchée par un orage violent et d'autres ont suivi dans les jours suivants. De nouveau, les coulées de boue et de forts volumes d'eau ont déferlé entraînant les inconvénients que nous connaissons tous malheureusement, occasionnant une fois de plus des dégâts aux habitations, propriétés, voiries, chemins, encombrement des chaussées par la boue et les pierres.

Cet épisode nous confirme une fois de plus la nécessité absolue de réaliser des travaux pour protéger notre village, le conseil municipal avec le groupe de travail persistent dans l'avancement de l'étude de ce lourd et coûteux projet de réalisations.

Les projets de travaux programmés en 2017 ont été réalisés : les enrobés d'une partie des trottoirs côté Romeny, la réfection et mise en conformité de l'électricité, les peintures du logement de l'école maternelle ont été effectuées, ainsi que les quelques travaux de voirie prévus.

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 avril par le conseil municipal, après avis favorable du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique, a été mis en cause par quelques viticulteurs locaux. Ceux-ci ont lancé comme la loi le permet, une requête avec le Syndicat Général des Vignerons auprès du Tribunal Administratif d'Amiens.

Des réalisations prioritaires vont être réalisées cette année: la toiture de la partie nord de l'église va être refaite, nous avons obtenu des subventions du conseil départemental pour effectuer ces travaux rendus obligatoires par les dégâts coûteux occasionnés à chaque épisode de fort coup de vent, une modification de l'intersection de la rue de Montoiselle et de l'allée va être réalisée pour orienter l'eau torrentielle des orages sur l'escalier de la route départementale afin de protéger les riverains de la rue de Montoiselle de ses récurrents inconvénients, les travaux liés à la reprise des concessions abandonnées du cimetière vont commencer au cours de cette année puisque les procédures réglementaires mises en place par le 1er adjoint Guy Roux et une commission municipale depuis plusieurs années le permet, des études et devis ont été réalisés pour obtenir des subventions utiles à la réfection d'ouvrages d'eaux pluviales.

Je terminerai ce mot par mes remerciements à toutes les personnes positives qui animent notre commune, aux bibliothécaires dévouées et disponibles qui animent aussi le mercredi après-midi par des jeux ludiques pour bon nombre d'enfants, merci aux responsables de « Bouger avec Saulchery » pour le succès que rencontre leur association, un grand merci au personnel communal pour leur dévouement et leur aide et qui bien qu'en vacances ou en repos, a montré cette année encore leur qualité professionnelle et leur disponibilité au service de la population, un super merci à l'association ARBRES de Brasles et de Stéphane Legalès le responsable des travaux qui a, malgré les vacances, trouvé des volontaires pour nous aider le 16 août au déblaiement de nos rues. Enfin merci aux membres du conseil municipal et à ceux qui contribuent aux animations du village, aux membres dévoués du CCAS, et tous ceux qui participent à la vie de Saulchery.

Mes vœux amicaux
Le Maire, Claude Paudière

Naissances

Eléonore, Thérèse ANCEL est née le 29 août 2017
 Andrew, Mycky, Robert, Pierre, Joseph BAUDONNEL est né le 5 octobre 2017
 Mattéo, Steven, Philippe, Jonathan DANSIN est né le 16 octobre 2017
 Nila WEERASINGHE ARACHCHIGE est née le 24 octobre 2017
 Luka, Pascal, Robert PROY est né le 30 octobre 2017
 Maëly, Maria, Angélique CHAPUIS est née le 18 décembre 2017

Baptêmes civils

Célébration du baptême civil de
 GASSAMA Eva et Sidney le 7
 octobre 2017



Mariages

Eugénie LE LANN et Tony, CUBIT se
 sont mariés le 23 septembre 2017



Horaires d'ouverture Mairie

Lundi : de 15h à 18h
 Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9h à 12h

Adresse : 127 route Nationale 02310 Saulchery
Téléphone : 03 23 70 16 87
Adresse email : mairie@saulchery.fr



Les Anciens Combattants de Saulchery, 11 novembre 2017



Comme tous les ans au 11 novembre une commémoration était prévue pour honorer le souvenir de tous les soldats, d'ici et d'ailleurs, morts aux combats. La météo n'était pourtant pas au beau fixe mais malgré cela cette année nous avons eu la chance de voir débarquer dans notre commune les soldats eux mêmes, fièrement représentés par des bénévoles en tenue d'époque! Tenue Française, Allemande et même un Zouave; tout ce petit monde s'est dirigé en cortège vers le monument aux morts accompagné d'un véritable taxi de la Marne et son chauffeur... C'est avec fierté que ces bénévoles ont représenté tous ces soldats et ont contribué à leur manière aux souvenirs qu'il convient de ne jamais effacer de nos mémoires afin que toutes ces guerres ne se reproduisent pas... C'est en étant présents que l'on transmet aux générations futures combien il est important de se souvenir du sacrifice de nos Anciens pour que nous puissions vivre en paix. Merci aux bénévoles des associations "Orages d'Acier et Musée de Villeroy" d'avoir répondu présents pour cet hommage et de nous avoir fait découvrir ou re-découvrir les tenues dans lesquelles les soldats ont combattu durant les conflits. Merci au propriétaire du taxi de la Marne d'avoir bravé la pluie.

Merci également à Monsieur le Maire, aux adjoints, aux membres du conseil municipal, aux Anciens Combattants et toutes les personnes de la commune présentes ce jour-là (merci à Madame Leguluche enseignante à Saulchery également pour sa présence).

Rendez vous à la prochaine commémoration...

Juliette FRANC



Économies d'énergies

Une nouvelle commission est créée depuis septembre 2017 : Commission d'Économies d'Énergies.

Le but de cette commission est d'identifier les sources potentielles d'économies d'énergies sur les bâtiments municipaux et de proposer des solutions techniques avec l'aide de professionnels.

Dans un premier temps, le projet sera étudié dans son ensemble en listant toutes les possibilités d'économies d'énergies et de constituer un dossier complet pour les demandes de subventions auprès des services d'État et des organismes.

Régine COSTES-GAILLARD

Participation Financière aux repas cantine

Les Membres du C.C.A.S. ont décidé le 19 décembre 2017 de reconduire la participation financière de 1.50€ par repas aux enfants **domiciliés sur la commune de Saulchery** et prenant leur repas du midi à la salle polyvalente de cette même commune pour l'année scolaire 2017/2018. Présentation de la facture acquittée, accompagnée d'un rib au secrétariat de mairie.

Mission locale

Dates des permanences en Mairie de Charly sur Marne de 14 h à 15h 30 :

- le mardi 6 février 2018
- le mardi 6 mars 2018
- le mardi 3 avril 2018
- le mardi 2 mai 2018
- le mardi 5 juin 2018

Travaux

Déjà 2018

Encore un défi de taille pour notre commune : la reprise des concessions de nos Anciens. Oui en effet, les places restantes dans notre cimetière se faisant de plus en plus rares, et après avoir épuisé tous les textes réglementaires obligatoires, il devient urgent de procéder à ce travail délicat et douloureux pour les familles concernées : les reprises de concessions des sépultures non entretenues et/ou dégradées...

Pour les personnes qui désirent des renseignements complémentaires sur cette opération, elles peuvent se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

L'opération va se dérouler dans un premier temps par la construction d'un double ossuaire dans la partie haute du cimetière ; puis il sera procédé à la dépose des pierres tombales et des entourages métalliques pour une mise en décharge. Enfin il y aura l'étape des exhumations des ossements, de leur mise en reliquaire avec les noms de famille apposés dessus et dépôt dans l'ossuaire. Un registre sera tenu et consultable en mairie.

L'étape terminale sera celle de la remise à niveau des anciennes sépultures avec un engazonnement pour finition.

Pour terminer, je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2018.

Guy ROUX



Projet d'aménagements hydrauliques du coteau viticole



Où en est-on dans l'avancement de ce projet de travaux ?...

Question bien légitime après les orages du mois d'août qui malheureusement nous ont rappelé si besoin était, l'obligation de faire avancer ce lourd et difficile projet de réalisations en étude depuis le premier semestre 2012.

Pour ceux qui subissent depuis des années les dégâts liés à ces phénomènes météorologiques, je peux comprendre leur impatience, comment ne pas être inquiet lors qu'un orage s'annonce et qu'ils risquent de nouveau de subir des dommages et des ennuis souvent récurrents après ceux-ci.

Je peux vous affirmer pourtant que même si le temps semble très long à certains, le groupe de travail constitué du Maire, de membres du conseil municipal, de viticulteurs locaux, de la chambre d'agriculture: assistant au maître d'ouvrage, des cabinets CEREG et SAFER pays de champagne, maîtres d'œuvre du projet et les membres du comité de pilotage financeurs : CIVC et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), avance toujours sur ce projet très complexe où tous, passons de nombreuses heures en réunions de travail.

Pour information :

- L'établissement du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre a été réalisé au cours du premier semestre 2012,
- La consultation pour le choix du bureau d'études et la rédaction et dépôt des demandes de subventions au deuxième semestre 2012,
- Printemps 2013 : obtention du soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne,
- Année 2013 : réalisation par le maître d'œuvre des études préliminaires,
- Premier semestre 2014, rencontre des exploitants et propriétaires pour les emprises des réalisations futures et des servitudes et acquisitions,
- Deuxième semestre 2014 : rédaction du cahier des charges et relevés topographiques, -
- 2015 réalisation par le maître d'œuvre de la deuxième étape de l'avant-projet,
- été 2015, fin de l'année rédaction du cahier des charges,
- 1er semestre 2016 : réalisation des études géotechniques,
- année 2016 : établissement des dossiers réglementaires nécessaires à la réalisation du projet: autorisation environnementale et Déclaration d'Intérêt Général,
- 1er semestre 2017 réalisation par le maître d'œuvre de la 3ème étape du projet, le 18 octobre 2017, réunion de présentation du projet au sous-préfet, 19 octobre réunion sur les possibilités de réalisations par les viticulteurs, 14 décembre réunion pour étudier les possibilités de financement.

Nous ne sommes pas encore à la phase de réalisation mais à celle prochaine de l'appel d'offres, de nombreux problèmes doivent encore trouver des solutions, les assurances de financement de ce projet ne sont pas encore acquises, les possibilités pour la commune d'emprunt pour avancer les fonds non plus, des autorisations amiables avec les propriétaires et servitudes doivent être obtenues, les fonds « Barnier » (fonds européens) susceptibles de nous être attribués pas encore demandés, ils le seront le moment opportun. Enfin, la participation financière de l'ensemble des viticulteurs à ce projet est indispensable et peu entièrement mettre en cause la pérennité de celui-ci.

En toute sincérité et dans le meilleur des scénarios, compte-tenu des enquêtes et autorisations administratives encore nécessaires le début des travaux n'est pas envisageable avant le début de la décennie 2020.

Sachez toutefois que l'ensemble du groupe de travail est déterminé à poursuivre sa lourde tâche et faire aboutir ce projet.

Le Maire

Claude Paudière

Opération brioches



Merci de votre générosité....

« La générosité est une vertu de grande allure » disait Albert CAMUS...

Quelle allure ! Celle qui caractérise SAULCHERY est une fierté renouvelée.

Les années passent mais les généreux donateurs demeurent, la sollicitude est une valeur encore de mise à SAULCHERY, et je vous remercie.

Merci à chacun et chacune qui nous ont remis un don ce dimanche 8 octobre 2017,

Merci de nous accueillir, billets ou monnaie à la main et sourire aux lèvres, attendant notre passage pour nous remettre votre participation en faveur des personnes atteintes d'un

handicap mental,

Merci de nous « rattraper » dans la rue !! pourvu de répondre présent à ce geste solidaire,

Merci à celles et à ceux qui découvrent, écoutent et entendent l'importance de ce don...

Cette année, l'association Apei des 2 Vallées (Région CHÂTEAU-THIERRY et COYOLLES) va financer, grâce à l'ensemble des dons collectés ; une sortie festive sur le canal de l'Ourcq en faveur de travailleurs des 3 ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail) de la région du sud de l'Aisne, des équipements connectés pour les résidents de foyer pour adultes et l'achat de tablettes numériques pour les enfants de l'IME (Institut Médico-Educatif) de COYOLLES. Chaque euro donné est utilisé pour ces projets. Parce qu'être « handicapé mental » ne signifie pas ne pas avoir envie de vivre, et de vivre comme tout le monde. Ce sont donc chaque année des appels à projets qui orientent l'utilisation des fonds récoltés.

Et chaque année, les personnes handicapées mentales vous remercient, vraiment.

Je vous remercie, pour également, votre appui et votre aide dans cette quête du « rendre heureux » ou du « mieux vivre ensemble » ou, tout simplement parce que rendre heureux, c'est tellement bon !

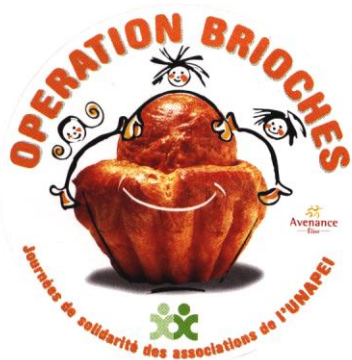
Bonne année à toutes et tous

Et rendez-vous le dimanche 7 octobre 2018 je l'espère.

Bien sincèrement

STEPHAN Catherine

Secrétaire de Mairie et maman de Victorien.



Repas ou colis des Anciens



Le repas des anciens a eu lieu le samedi 21 octobre à la Terrasse, Claude Thomain nous a enchanté les oreilles, Jacky et Laure nous ont régallés les papilles. Ceux qui avaient choisi le colis l'ont reçu le vendredi 22 décembre. Dans les deux cas bonne humeur au rendez-vous !

Animations 2018

Quelques rendez-vous à ne pas manquer en 2018 :



Le lundi 02 avril 2018

La chasse aux œufs sur le terrain de foot
(De 15h00 à 17h00)

Le dimanche 10 juin 2018 (et non le 1er mai)

La brocante rue du Pont (De 7h00 à 17h00)

Le dimanche 29 juillet 2018

La fête champêtre sur le terrain de foot
(De 11h00 à 17h00)



Et le ping-pong tous les lundis soir de 20h15 à 22h00 dans la salle polyvalente.
(Renseignements sur place aux horaires indiqués ci dessus)
Bonne et heureuse année à tous.

François DESOEUVRES

Le site internet "Saulchery.fr", les vigneronnes de Saulchery



Un nouvel espace vient d'être créé sur le site. En effet nous avons rajouté dans les associations celle des vigneronnes de notre commune. Vous pourrez dès à présent télécharger un dépliant intitulé "la Champagne se mobilise pour une Viticulture durable".



En maternelle



La carte d'identité des maternelles "je mets des mots sur mes mains" et illustration collective de l'album "Tracpeur" après un travail oral et écrit.

Emmanuelle COURTÈS



Grand écran

Le Conseil Municipal a réitéré son cadeau de Noël aux écoliers : une séance de cinéma pour tous.

La classe maternelle a été voir "Les Moomins attendent Noël", les CP et les CE1 ont été voir "Le Grand Méchant Renard et autres contes", les CE2, CM1 et CM2 ont été voir "Nés en Chine". Tous sont revenus ravis !



Vos photographies



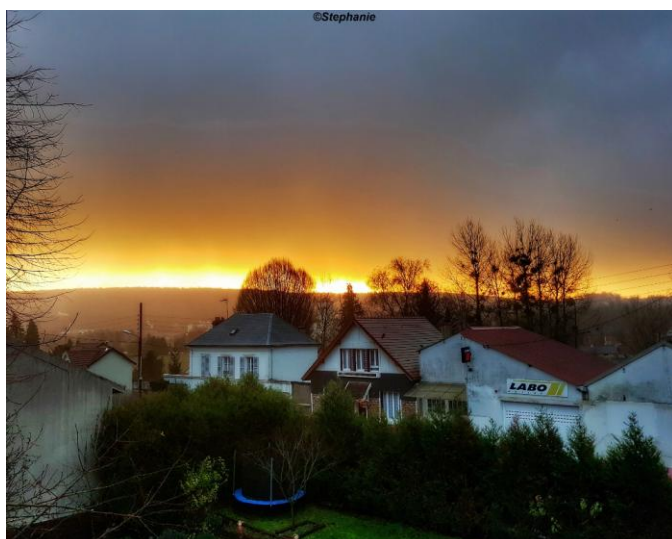
©Nathan FRETUN

Voici un extrait de photos de votre village par Stéphanie Granet et Nathan Fretun.

Vous pouvez en voir plus encore ici :
<http://saulchery.fr/village/vos-photographies>.

Nous nous ferons un plaisir de publier ici et sur le site internet vos images où le village, sa faune, sa flore sont les héros.
monvillage@saulchery.fr

Sandra COUSIN



©Stéphanie GRANET



Atelier Halloween du mercredi 25 octobre : 21 enfants sont venus y participer

Nous vous souhaitons tous nos
Voeux de bonheur pour cette
nouvelle année 2018 !
L'équipe de la bibliothèque



Horaires :
Mardi de 17h15 à 18h30
Mercredi de 14h à 17h30
Vendredi de 14h à 15h30 pour les
classes
15h30 à 17h30



Extrait des nouveautés de la bibliothèque depuis septembre.
Vous retrouverez toutes les nouveautés sur le site de Saulchery.



Bouger avec Saulchery



Depuis 2014, l'équipe de Bouger Avec Saulchery propose à la salle polyvalente des activités de Zumba – Circuit Training - Tai Chi – Renforcement musculaire – Pilates - Body boxe et Interval Training pour adultes, ainsi que des activités de Zumba et multisports pour les enfants de 6 à 14 ans. La saison 2017-2018 a bien commencé ! L'association compte 215 adhérents, dont 157 adultes, 58 enfants et adolescents.

La fréquentation des cours adultes est en hausse par rapport à l'an dernier et reste très assidue malgré l'arrivée de l'hiver. Nous les félicitons...



Le programme :

ADULTES

Lundi	18h00 - 19h00	Pilâtes
	19h00 - 20h00	Zumba
Mardi	18h15 - 19h00	Circuit training
	19h00 - 20h00	Pilâtes
	20h00 - 20h45	Body Box
Mercredi	10h00 - 11h00	Tai Chi
Jeudi	19h00 - 20h00	Renforcement musculaire
	20h15 - 21h00	Interval Training

ENFANTS

Lundi	17h15 - 18h00	Zumba 6 - 10 ans
Mardi	17h30 - 18h15	Zumba 10 - 14 ans
Jeudi	17h45 - 18h45	Multi-sports 6 - 10 ans

L'ensemble des cours sont dispensés par des coaches diplômés d'état : Amélie Basquin et Amalia, Alexia de la Team Buttler.

Les inscriptions restent ouvertes toute l'année, dans la limite des places disponibles.

Nous proposons gratuitement des séances d'essais qui vous permettront de découvrir l'activité la plus adaptée.

Bouger Avec Saulchery, c'est aussi des animations ! La simplicité, la convivialité et la bonne humeur a été au rendez-vous à travers les cours à thème, « Zumb'Halloween ».



Notre soirée déguisée (ou pas) est prévue le samedi 24 mars sur le thème « CHIC et CHOC ». Comme chaque année, Jacky et Laure du restaurant " La Terrasse" ont en charge de nous concocter un bon repas. Ambiance garantie !

Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions et demande d'inscription par Email à bouger.gym@gmail.com ou par téléphone auprès de Francine au 06 86 96 98 43. Retrouvez notre actualité sur la page Facebook « Bouger Avec Saulchery ».

Toute l'équipe de Bouger avec Saulchery vous souhaite tous leurs Vœux pour cette nouvelle année.

A bientôt,

L'équipe de Bouger Avec Saulchery

Sauvegarder son Patrimoine en Région Agroviticole



En septembre dernier, je vous faisais part dans ce même bulletin de la situation inquiétante dans laquelle nous sommes face aux risques d'inondations par coulées de boue. J'avais remis mon texte à la Mairie avant le 15 août !

Comme nous le craignons, ce qui devait arriver arriva les 15, 16 et 17 août !

Nous nous y attendions, pire nous l'espérions !

En effet, grâce à cette malheureuse récidive venue du ciel, les autorités de l'Etat se sont soudainement mobilisées : visites sur le terrain, entretiens avec notre Maire, et ô miracle acceptation de M. le sous préfet de nous recevoir enfin après un silence assourdissant de plusieurs mois !

Il était temps ! En désespoir de cause, les travaux hydrauliques étant de la responsabilité du Maire, nous lui écrivions le 11 septembre : « C'est contraints et forcés que nous vous mettons en demeure de déclencher enfin cette DIG faute de quoi dans un délai de 3 mois nous serions dans l'obligation de saisir la justice ».

Bref, le 21 novembre, nous étions en face de M. le sous préfet et d'un représentant de la DDT.

Ne nous réjouissons pas ! Il y a toujours loin de la coupe aux lèvres car nous n'échapperons pas au passage obligé des multiples étapes et formalités précédant le premier coup de pelle dont M. le Maire nous a remis la liste en réponse à notre courrier du 11 septembre (se reporter également à l'Axonais du 28 septembre, page 47).

Qu'avons-nous obtenu ?

Des engagements : M. le sous-préfet s'est engagé en effet à organiser pour SPRA une réunion d'information courant premier trimestre 2018. Face à notre insistance, il a été convenu que cette réunion se tiendrait vraisemblablement fin janvier/début février.

Qu'avons-nous demandé ?

Considérant que, une fois de plus, une telle

réponse –quasiment identique à un vécu similaire d'année en année- SPRA a demandé des précisions quant aux prochaines étapes : remise du dossier complet à la DDT par M. le Maire courant 2018, ce qui est pour le moins très vague sachant que cela représente la bagatelle de 12 mois !

SPRA a donc insisté afin que M. le sous préfet intervienne auprès de la Chambre d'Agriculture chargée de constituer ce dossier pour accélérer le processus.

Il se murmure en effet dans certaines chaumières saulcheriennes que l'on cherche une fois de plus à gagner du temps !

A noter que la DDT dispose d'un délai de 45 jours pour étudier le dossier après que celui-ci lui aura été remis complet par M. le Maire.

Après quoi, il faudra attendre l'autorisation environnementale de M. le préfet, enquête publique, etc.

Que faire ?

Attendre fin janvier/début février l'annonce d'actions concrètes faute de quoi nous serions dans l'obligation de recourir à la justice.

D'ici là, SPRA a choisi de s'en remettre aux engagements de M. le sous préfet et de se solidariser avec M. le Maire en espérant que la synergie d'une détermination commune aura un effet bénéfique sur l'avènement des premiers coups de pelle !

Quoi d'autre ?

Nous avons également demandé à M. le sous préfet qu'il mette fin au refus évident du monde viticole de dialoguer avec les riverains, preuves à l'appui. Si la profession est de bonne foi : qu'elle s'explique au lieu de continuer à nourrir l'exaspération des riverains. Il n'est probablement pas insurmontable à la profession d'exprimer ses difficultés et de donner des exemples de ses efforts pour vivre en harmonie avec les riverains si ces efforts sont avérés.

Par ailleurs, SPRA a déclaré à M. le sous préfet qu'elle n'acceptera pas que le PLU de Saulchery validé officiellement par les autorités compétentes et attaqué par le SGV soit remis en cause si ce n'est pour exiger que soient réimplantés haies et

bosquets, bandes enherbées, noues, ceux-ci ayant été détruits au bénéfice du vignoble. L'UCCSA ayant d'ailleurs proposé, dans le cadre de l'enquête publique du SCOT en 2014, de recommander la plantation de bosquets au pied des parcelles de vignes, du côté du propriétaire des vignes ce dont le règlement du PLU n'a pas tenu compte ! SPRA s'est insurgée à nouveau contre le fait que les recommandations ne se traduisent jamais par des obligations lorsqu'il s'agit des viticulteurs.

SPRA a réitéré sa demande que l'existence de tournières soit obligatoire. M. le sous préfet s'est engagé à se préoccuper de ce problème.

Nous avons demandé que soit impérativement prévue une bande d'1 m (au minimum !) libre de toute plantation en mitoyenneté des cultures.

Enfin, nous avons rappelé que nous sommes 722 habitants dont moins de 7% de viticulteurs. Cela nous paraît suffisant pour exiger des viticulteurs par arrêté municipal qu'ils prennent en charge le nettoyage des bassins de décantation et la remise en état de la voirie lorsque celle-ci a été impactée et souillée par le passage de leurs engins. De même, qu'ils assurent la prise en charge des évacuations obstruées par les sarments ou autres déchets venant des vignes après les orages.

Actuellement, c'est la commune qui paie donc l'ensemble des contribuables ! C'est inadmissible.

Que dit la loi ? Le Code de la voirie routière prévoit une amende allant de 1 500 à 3 000 € et même des peines d'emprisonnement, en cas d'accidents. Dommages matériels, corporel ou même moral causés à cause de la terre peuvent être imputés à l'agriculteur responsable, selon le code civil. La victime d'un préjudice peut obtenir des dommages et intérêts. La mise en place de panneaux ne désengage pas les agriculteurs en cas d'accident.

RECOURS CONTRE M. LE PREFET CONCERNANT LA REGLEMENTATION DES EPANDAGES A PROXIMITE DES HABITATIONS ET DES ECOLES

En attente de la décision de justice.

Que l'année 2018 marque le commencement d'une nouvelle ère permettant à tous les saulcheriens de vivre heureux et enfin en parfaite harmonie.

Vous en saurez davantage en lisant notre prochain « FLASH INFOS » fin février/début mars.

Vous êtes tous invités à notre Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra samedi 31 mars 2018 à 16 h 30 salle polyvalente de Saulchery.

En attendant, nous restons à l'écoute de tous tout en espérant que les promesses d'adhérer à SPRA se concrétisent sachant –est-il besoin de le rappeler ?- que l'union fait la force !

Excellente année à toutes et à tous !

Cordialement.
Liliane DEVILLERS
Présidente
03 23 70 06 76



Pour arrêter les inondations : pansements sur une jambe de bois !

Fervents du bouchon

Déclarée en Sous-Préfecture le 10 avril 1903 **l'association fêtera cette année ses 115 ans**. Elle gère près de 13 kilomètres de berges sur la Marne et fait partie des 75 associations agréées du département de l'Aisne.



2017 restera une très bonne année pour le loisir halieutique, la canicule du mois de juin n'ayant pas entamé l'appétit des gardons, ablettes, brochets, sandres et anguilles peuplant la rivière. Les effectifs de l'association sont donc en hausse de 30%. On compte au total 123 adhérents qui résident pour la plupart dans les trois communes de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery.

En 2017, plusieurs manifestations ont été organisées avec succès

Début septembre, participation au carrefour des associations de Nogent-l'Artaud. La mise à disposition d'un simulateur de pêche a attiré un grand nombre de pêcheurs amateurs de sensations fortes.

Le concours réservé aux jeunes s'est déroulé en septembre dans un plan d'eau situé à Romeny, il a regroupé une douzaine d'enfants venus des trois communes.

Depuis janvier 2016, les permis de pêche sont délivrés exclusivement sous format internet, soit chez les dépositaires de l'association, soit directement sur le site internet de la Fédération Nationale de la pêche en France (www.cartedepêche.fr). Pour 2017 environ **40% des adhérents** de notre association ont utilisé internet pour la délivrance de leur carte de pêche sans aucun problème.

Comme l'an dernier les permis de pêche seront délivrés lors de **l'Assemblée Générale de l'association en février 2018 et plusieurs permanences seront organisées dans les communes, au cours du premier semestre, afin de faciliter la délivrance des cartes de pêche. Une communication sera faite auprès des pêcheurs afin de leur faire connaître les dates et lieux de ces permanences.**

La carte interfédérale (96 euros) permet à nos adhérents de pouvoir accéder à la pratique de la pêche dans 91 départements français. Pour ce qui est de la carte personne « majeure » elle passera à 72 euros en 2018.

Un alevinage a été réalisé courant mai avec le déversement de 1100 brochetons, qui sont venus enrichir la valeur piscicole de notre parcours.

Pour 2018, en plus de son rôle d'entretien, de surveillance et de repeuplement de ses parcours de pêche, le bureau a prévu de reconduire la participation au carrefour des associations de Nogent-l'Artaud début septembre, d'organiser un concours de pêche pour les enfants en juin, un concours pour les adultes peut-être en juillet et un alevinage en fin d'année. D'autre part, à noter, l'installation d'un rayon pêche au « proximi de Nogent » par ailleurs dépositaire de cartes de pêche de notre association.

Nous rappelons aux pêcheurs de Nogent-l'Artaud, Romeny et Saulchery que les rempoissonnements et autres activités sont réalisés en grande partie grâce aux cotisations de nos adhérents et aux subventions des Municipalités et nous vous invitons à acheter votre permis de pêche 2018 soit chez l'un de nos dépositaires soit directement par internet (site sécurisé)

. Avec une très bonne reproduction du poisson et l'apport non négligeable des rempoissonnements réalisés par l'association les pêcheurs peuvent envisager avec optimisme l'avenir halieutique à Saulchery et dans la région.





Dépositaires de cartes de pêche pour l'année 2018

- A la Mairie de Romeny aux heures d'ouverture du secrétariat.
- Au « PROXI NOGENT » alimentation, articles de pêche et appâts, place de la liberté NOGENT-L'ARTAUD.
- Chez M. Frédéric THIERRY 4 route Nationale à Romeny sur marne
- Directement par internet sur le site www.cartedepêche.fr (sans oublier de cocher l'association de Nogent-l'Artaud)

Bonne année à toutes et à tous et surtout en 2018
Détendez-vous..... Allez à la Pêche !

Le Président
Pierre BOURGEOIS

Jeu ouvert à tous, " Les Loups Garous de Thiercelieux "



Le samedi 16 décembre, une vingtaine de personnes, adultes et enfants munis de lanternes ont déambulé -certainement à la recherche d'un loup-garou- route Nationale et rue du Pont.

A la suite de cette recherche qui fut infructueuse -c'est le moins qu'on puisse dire- ce groupe s'est réuni à la salle des fêtes pour jouer au jeu « les loups-garous de Tiercelieux ».

Lors de la première partie, le village a vaincu les loups-garous
Lors de la seconde partie, l'ange a gagné seul la partie
Lors de la troisième partie, les loups-garous ont gagné la partie

Description du jeu « les loups-garous de Tiercelieux » :
Chaque nuit, certains villageois se transforment en loups-garous et dévorent un innocent villageois ...
Chaque jour, le village condamne un villageois en espérant tuer un horrible loup-garou ...
Qui des loups-garous ou des villageois gagnera la partie ?



Les Papous Scéniques



Pour tous ceux qui l'attendaient avec impatience, voici le programme de Passion Sud Aisne, le premier festival de théâtre amateur de Saulchery qui aura lieu les 10 et 11 mars à la Salle Polyvalente.

Après un an et demi d'existence, l'association Les Papous Scéniques frappe un grand coup à Saulchery et même les trois coups !

Avec le soutien logistique de la mairie de Saulchery, de la FFTA et de Cie Pourquoi Pas de Monthurel.

Les spectacles proposés montrent toute la diversité du théâtre amateur avec des spectacles drôles ou tragiques, pour petits ou grands.

Tarif Plein : 10 €

Tarif Réduit : 5 € (-18 ans, FFTA, étudiant, Demandeurs d'emploi)

PASS 4 spectacles pour le prix de 3

Pot offert à l'issue de chaque spectacle.

Renseignements et réservations
sur le site Internet : passionsa.cdutheatre.fr
Email : passionsa@cdutheatre.fr
Par téléphone : 06.82.53.83.94



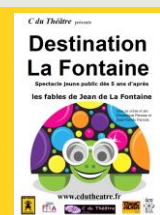
Comme l'an dernier, les Papous Scéniques accueillent l'Assemblée Générale de la Fédération Française du Théâtre Amateur. Dimanche 11 mars à 10h à la Salle Polyvalente.

10/03/18
17h00

Destination La Fontaine de Dominique et Jean-Claude Perraux d'après Jean de La Fontaine, par ATOMES SCENIQUES et LES PAPOUS SCENIQUES, en co-production mise en scène : Dominique et Jean-Claude Perraux

En résumé :

2 aventuriers de l'espace débarquent sur une planète inconnue... Ils découvrent une malle qui contient un livre : Les Fables de La Fontaine... Cette trouvaille va les précipiter dans un univers fabuleux. Spectacle familial et jeune public à partir de 5 ans, adapté en milieu scolaire, centres de loisirs etc... durée : 50 minutes



Sam
10/03/18
21h00

Entre les lignes de Marie Varlet et Jean-François Defives, par Cie Pourquoi Pas, mise en scène : Catherine et Jean-François Defives

En résumé :

Un homme et une femme... Ils se connaissent et s'écrivent des lettres depuis l'enfance. La vie suit son cours, harmonieuse et chaotique. Ils cheminent chacun de leur côté. Il ne cesseront pourtant jamais de s'écrire des lettres où quelque chose se dit entre les lignes : des petits riens et des morceaux d'amour éparpillés... Un chassé-croisé de sentiments, d'égarements, d'échanges épistolaires qui dureront jusqu'à la fin... Une fin que ce spectacle vous fera découvrir... avec Jean-Pierre Rozen et Marie Varlet durée : 1h10



Dim
11/03/18
14h30

La Panne de Friedrich Dürrenmatt, par compagnie des elles, mise en scène : Florence Goussard.

En résumé :

Alfredo Traps se retrouve un soir en panne près d'un village Suisse, et est invité à passer la nuit dans la maison d'un juge à la retraite où sont réunis des magistrats retraités. Ils vont proposer à Traps un jeu particulier : faire son procès. Jusque là tous les précédents invités jouaient le jeu sans que cela porte à conséquence... avec Patrick Régner, Patrice Loyer, Philippe Sonneck, Lydie Vertuel, Christian Claude Marilisa Texeira, Armelle Morin, Sabine Forest-Boulet durée : 1h40



Dim
11/03/18
17h00

Bacchus de divers auteurs classiques, par ATOMES SCENIQUES et LES PAPOUS SCENIQUES en co-production, mise en scène : Dominique et Jean-Claude Perraux

En résumé :

Le Vin ! Les écrivains n'ont cessé de célébrer ce breuvage à la fois naturel et enivrant. Boileau, Alphonse Allais seront de la partie. Ce spectacle théâtral plein d'humour et saupoudré de sketches et de chansons à boire vous ravira les papilles ! Cette comédie peut être proposé dans des lieux atypiques : Restaurants, caves, domaines viticoles, à domicile, en plein air ... durée : 55 minutes





La fin d'année a été dignement fêtée . Le Père Noël a fait preuve de générosité et il est déjà temps de reprendre nos activités.

Les championnats débutent les 17 et 18 février à Château-Thierry.

Pourquoi ne pas venir nous rendre une petite visite ? Vous pourrez ainsi constater combien notre discipline est belle à voir.

Au-delà de l'aspect technique du maniement du bâton, la variété des musiques et des montages chorégraphiques permettent à chacun de s'exprimer pleinement.

Le club a ouvert une section mini-twirl, à partir de 3 ans, le samedi de 10 à 11h à la salle de l'Amicale de Charly. Les activités proposées concernent l'éveil corporel, la prise de contact avec divers accessoires (cerceau, bâton, rubans, ballons, etc.), et le développement de l'écoute musicale. Tout ceci, bien sûr, en s'amusant.

Contact : 06.85.49.22.28

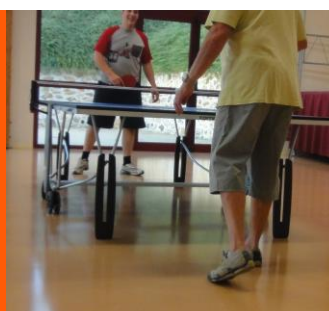
Françoise BORDEREAU



Tennis de table



Venez jouer gratuitement au ping-pong les lundis soir de 20h15 à 22h30 à la salle des fêtes de Saulchery.



Cartes postales anciennes du village

